
Dons de la commune de Renaison, district de Roanne, de 94 chemises, 30 paires de bas et 42 livres pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la commune de Renaison, district de Roanne, de 94 chemises, 30 paires de bas et 42 livres pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 555-556;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20844_t1_0555_0000_12

Fichier pdf généré le 23/01/2023

son salut de la Convention, et la Convention le sauvera par les mesures vigoureuses qu'elle déploie tous les jours contre les ennemis de la Révolution et les conspirateurs. S. et F. ».

RASSART.

23

Les officiers de santé et les employés de l'hôpital militaire, établi aux ci-devant Ursulines de Morlaix, annoncent qu'ils ont fait planter un arbre de la Liberté dans l'enceinte de l'hôpital, il est placé de manière que les malades puissent, en le voyant, recevoir quelque adoucissement à leurs maux. La cérémonie a été animée par des hymnes à la liberté, et par un repas frugal, à la fin duquel tous les convives ont formé une somme de 300 livres qu'ils envoient, et qu'ils destinent au premier soldat républicain qui mettra le pied sur la terre qu'asservissent Georges et ses ministres (1).

[*Morlaix, s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Nous consacrons avec zèle nos connoissances et notre temps à la santé des défenseurs de la patrie confiés à nos soins ; leur dévouement à la cause de la liberté pour laquelle nous prodiguerions sans regret notre sang et notre vie, nous inspire l'intérêt le plus tendre pour les maux qu'ils souffrent, le désir le plus vif de combattre avec succès les maladies qu'ils éprouvent. Mais nous avons cru ne pas devoir resserrer notre patriotisme dans le cercle de ces devoirs importants. Convaincus que tout doit aujourd'hui rappeler aux Français l'engagement sacré de défendre la souveraineté du peuple, la République une et indivisible, nous avons fait planter dans l'enceinte de notre hôpital l'arbre heureux de la Liberté, nous l'avons placé de façon que le malade dans son lit, peut en le voyant, éprouver quelque adoucissement à ses maux ; de façon que dans sa convalescence il peut sous son ombre y recouvrer ses forces et sentir renaître le désir de voler encore au champ de la gloire. Nous avons associés à cette cérémonie un convalescent de chacune de nos salles, des hymnes patriotiques chantées avec transport au repas frugal que présidoit l'égalité, que l'amitié faisoit servir alloient terminer cette fête. Lorsque parmi les toasts célébrés en l'honneur de la liberté, de l'égalité, de la raison, l'un de nous porta celle du soldat français qui, le premier, auroit l'honneur d'être blessé en mettant le pied sur la terre avilie qu'asservissent Georges et ses ministres, violateurs effrénés des droits sacrés des nations, nous voulûmes tous que ce héros eut dans ce moment, une ressource qui put adoucir, abrégier ses souffrances. C'est pour remplir cet objet que nous vous prions, Citoyens Représentans, d'agréer la somme de 300 l. ci-incluse. Vive la Montagne ! le volcan révolutionnaire qui s'échappe de son sein dévo-

lera sous peu le hideux squelette du despotisme agonisant, le fantôme épouvantable du fanatisme décharné et comblera le précipice affreux qu'avoient ouvert les conspirateurs de tous genres en les y plongeant. Jusque-là, Citoyens représentans, tenez fermes sur ce rocher salutaire, le salut de la patrie, vous le commande et votre gloire ainsi que votre devoir est de le consolider ».

BERTIN (*directeur*), GUIDON (*chirurgien-major*), PETET l'aîné (*apothicaire*), BEATRIX (*pharmacien*), FOBON, LEROY (*pharmacien*), GIGUN (*chirurgien*), LE CHARTIER, ROUSSET (*chirurgien*), QUILLIEN (*dépensier*), ANDRIEUX (*directeur*), NIVET (*commis aux entrées*), AUBERY (*chirurgien*), Yves LABBAT (*garçon de bureau*), BAZIRE (*portier*), DERVILLIER (*commissaire aux écritures*), AVILLIER (*garde-magasin*), DAVID (*aumônier*).

24

La commune de Landes, département de Loir-et-Cher, annonce l'envoi du fer, du plomb, du cuivre et des ornemens de son église (1).

[*Landes, 30 vent. II*] (2).

« Citoyens représentans,

La commune de Landes ne s'est pas contentée de deux envois d'or et d'argent qu'ils ont fait avec ce district, ils viennent encore d'envoyer tout le reste des hochets du fanatisme, consistant en grille de fer, plomb et cuivre, chape, chasuble et enfin tout ce qui touchoit au fanatisme, cette commune annonce qu'elle a totalement renoncé au fanatisme et qui ne connaît que la raison.

Le citoyen Briais l'un de nos membres vient de nous remettre une giberne qui se proposoit de porter lui-même à la barbe des tyrans, mais comme jaloux de conserver son poste où il est attaché, il l'a cédé à un brave volontaire de la première réquisition.

Nous sommes, Citoyens représentans, le maire et officiers municipaux de la commune de Landes ».

Mathieu DRENET (*off. mun.*), MILLET (*maire*), DRENET (*agent nat.*), Jullien BRUÈRE (*off. mun.*), BORCHÈRES (*off. mun.*).

25

La commune de Renaison, district de Roanne, donne pour les défenseurs de la patrie 94 chemises, 30 paires de bas et 42 liv. 12 sous en numéraire (3).

(1) P.V., XXXIV, 240.

(2) C 297, pl. 1019, p. 24.

(1) P.V., XXXIV, 240.

(2) C 297, pl. 1019, p. 19.

(3) P.V., XXXIV, 240. B^{ns}, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

[Extrait des délibérations de la comm., 22 vent. II] (1).

Cejourd'hui 22 ventôse ..., les officiers municipaux réunis au lieu ordinaire des séances, après avoir ouï l'agent national qui a dit :

Les sans-culottes de cette commune offrent aux défenseurs de la patrie 94 chemises, 30 paires de bas et 42 liv. 12 s. en numéraire que l'envoi d'une pareille offrande ne prouve aucun retard :

Ont arrêté que le don susdit seroit envoyé de suite par la voie du directoire du district de Roanne à la Convention nationale avec invitation d'accepter un si foible don en attendant que les susdits puissent en offrir de plus conséquents.

Qu'expédition des présentes seroit envoyée aux administrateurs du district de Roanne et à la Convention nationale ; Vive la République.

Fait et arrêté en la commune de Renaison les jours et an que dessus ; et ont signé les membres qui ont su le faire. Ainsi signés à la minute : Vaudier le jeune, Vaudier, Chanteret, Clair-Vignant (agent nat.) et Baret (greffier).

P.c.c. : BARET (greffier).

26

Les directeurs à l'agence des biens nationaux et des émigrés du district de Paris, offrent, pour les frais de guerre, la somme de 200 liv. pour la contribution volontaire des employés des bureaux pendant le mois ventôse (2).

27

La commune de Plancoët annonce qu'elle a fait passer au district de Dinan toute l'argenterie de son église, et invite la Convention nationale à rester à son poste (3).

[Plancoët, s. d.] (4).

« Représentans du peuple français,

Nous adressons à notre district, toute l'argenterie de notre église, pour passer au creuset national ; nous ne voulons plus de ces hochets scandaleux monumens de l'ignorance, de l'erreur et de la superstition : nous ne voulons plus d'autre culte, que celui de la liberté, de l'égalité, et de la vérité : puisse-t-il, à notre exemple, devenir bientôt le culte universel.

Courageux Montagnards, applaudissez-vous d'avoir anéanti la royauté, d'avoir renversé ces idoles devant qui le moins crédule était prosterné, d'avoir étonné l'univers, par un grand exemple de justice, en frappant du glaive de la

loi, ces têtes criminelles qui osaient s'élever parmi vous.

Poursuivez sans perdre haleine, ces hommes mille fois odieux, qui pour faire la contrerévolution, osent se parer du masque du patriotisme, et essayent de l'assa(ss)iner par ses propres armes.

Continuez vos précieux travaux : restez à votre poste jusqu'à ce que vous ayez purgé le sol de la liberté, du dernier suppôt de Pitt, du dernier satellite des brigands couronnés, ne nous abandonnez qu'après la tempête. Laissez-nous libres en nous quittant, et Vive à jamais la Montagne ».

LUCAS (cap^e), BERNADA, Gilles ROBINOT, GAUDIN, CARILLET, LIGOSIA, BROHAN, RICARD, GUÉRIN (off. mun.), MUVY, BORDEAU, GAUTHIER, Félix ROUXEL, GALLET, CHÉRON jeune, J. RAILLOT, DESROCHES, SALERNOY, MONNUT, CHAUVET, Fr. GALLAIS, PERDREAU, René TARDIVÉS, Louis GALLAIS, Ian SALMON, Fr. ROUAULT, Fr. RAULT, LOISEL, MEHOUAS, PIGEON, MARIAUMET, ROBERT, LE CHAPÉLIER, P. LORENT, Marin BESNON, J. DANIEL, MARGELI, VANTARD, ROUILLE, Ian LEFLUVE, LEDEMELÉ, C. MENER, S. BROUARD, Ch. ROUREIC, LECUYER fils, Fr. ROUILLÉ.

P.S. - Cet envoi d'argenterie est le second de la commune ; le 1^{er} consistoit en une grande croix d'argent ayant coûté à peu près 2 400 liv., un encensoir avec sa navette ayant coûté plus de 600 liv., une couronne de statue valant plus de 100 liv.

Gilles ROBINOT (mairie), CARILLET (secrét.-greffier), GALLET, LOISEL, LEDEMELÉ, SALMON, BORDEAU.

28

La commune de Bourg régénéré, annonce l'envoi au district de 202 marcs d'argenterie, 96 marcs de galons et étoffes d'or, provenant des églises, 144 autres marcs d'argenterie, un marc 4 onces 7 gros d'or, 9,010 liv. en numéraire, un Saint-Esprit, deux paires de boucles d'oreilles à diamant et trois décorations militaires (1).

29

La commune de Dun-sur-Loir fait passer l'état des dons qu'elle a faits en numéraire, en assignats, en argenterie, et en effets destinés aux défenseurs de la patrie. L'évaluation du total monte à 120,415 liv. 13 s. (2).

30

Le conseil d'administration du 1^{er} bataillon de la Moselle envoie la somme de 153 liv., que les officiers présens au corps ont offerte aux

(1) C 297, pl. 1019, p. 21.
 (2) P.V., XXXIV, 240. Texte conforme à l'original daté du 6 germ. II et signé : Friry, Laroche. (C 297, pl. 1019, p. 22). B^{4m}, 18 germ. (1^{er} suppl⁴).
 (3) P.V., XXXIV, 241. B^{4m}, 9 germ. (1^{er} suppl⁴).
 (4) C 298, pl. 1036, p. 2.

(1) P.V., XXXIV, 241. Mon., XX, 82 ; M.U., XXXVIII, 155.

(2) P.V., XXXIV, 241.